



COMPTE RENDU CHS CT

DU 7 AVRIL 2022

Déclaration liminaire CGT

En réponse à la déclaration liminaire et au point 8 de l'ordre du jour, Madame Perinetti espère que les organisations syndicales ont des documents à produire à la Direction car rien n'a été prévu pour le CHS CT. En effet, ce point a été mis à l'ordre du jour du CTL du 11 Avril 2022 (repoussé ensuite au 14).

De longs débats s'installent alors à ce propos :

La politique de la DDFIP 47 est de suivre la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 qui donne la possibilité des discussions sur les restructurations uniquement en CTL en se passant des CHS CT...

Les représentants syndicaux continuent, eux, de réclamer à l'ordre du jour des CHS CT un impact des réformes sur les conditions de vie au travail. Et ce d'autant plus que cette instance ne sera supprimée qu'à la fin de l'année 2022 !

POINT 1 – Approbation PV CHSCT du 22 10 2021

Un avis favorable est donné par les représentants de la CGT, les seuls présents ce jour-là.

POINT 2 – Note d'orientation 2022

Monsieur Dumont présente la note d'orientation ministérielle du Secrétariat Général.

Dans l'avant-propos à cette note qui se targue d'avoir un rôle de prévention, **les représentants de la CGT font part de plusieurs remarques :**

- Une convention signée avec l'ANACT (amélioration des conditions de travail) avec des expérimentations sur le télétravail pérenne mais aussi pour accompagner les projets de réorganisation de service. **Il était temps depuis la mise en place du NRP en 2019...**

Or, tout ceci est mis en place pour gérer les conséquences de la crise sanitaire et des restructurations ! Aucun mot pour le travail fait par les organisations syndicales, absentes de la prévention ?

Une toute petite allusion : « les enseignements de la crise nous confortent dans la nécessité de renforcer le dialogue »... Puis une phrase en fin de rapport uniquement.

- Un dispositif ministériel de veille et de soutien (DVS), déjà mis en place dans le cadre du NRP de la DGFIP, sera étendu pour des réorganisations dans d'autres ministères. Le Secrétariat Général aurait 'il peur des futures conséquences sur les conditions de travail des agents ?

Ce dispositif a t'il été déclenché dans le 47 et a t'il bien fonctionné pour le NRP (pas de bilan connu) ?

- Voir l'exemple d'anticipation dans la conduite de projet sur la situation de la Trésorerie Hospitalière ci-dessous...

POINT 3 – Registre Santé Sécurité au Travail

Suite au signalement effectué en Décembre 2021, la situation de la Trésorerie Hospitalière d'Agen est largement évoquée, mais seulement 3 mois après, par les membres du CHS CT !

Un bilan inquiétant a été dressé par les agents de la trésorerie après l'arrivée de la gestion de l'Hôpital de Villeneuve sur Lot et avant celui de Marmande.

La direction départementale a été avertie d'une situation non encore assainie par les charges supplémentaires supportées depuis un an.

Les agents mettent l'accent sur la qualité dégradée des missions sans tirer les conséquences d'une première réorganisation.

Certes, l'arrivée de nouveaux agents est salubre mais les former avec des tâches urgentes à gérer n'est pas une bonne solution.

La direction est allée discuter avec les agents de la trésorerie et un deuxième agent EDR est arrivé en renfort. Deux agents avaient déjà été affectés à la trésorerie municipale de Marmande en septembre 2021 en prévision du transfert de la mission mais un seul l'a suivie.

Des problèmes relationnels récurrents, et pré existants d'après Madame Perinetti, n'ont pas permis de résoudre la situation malgré l'intervention de la cellule d'écoute du service RH et l'assistant social ; Après analyse, la direction a décidé d'envoyer un dossier documenté à la cellule de médiation à Paris.

Les représentants de la CGT déplorent une des conséquences d'une réorganisation à marche forcée du NRP.

Ils font remarquer également à la direction que de nouvelles restructurations sont à venir. Elle sera responsable de leurs conséquences en cas de problèmes :

- la création du SGC à Marmande
- la création du SIE départemental
- la mission taxe d'aménagement au SDIF.

POINT 4 – Bilan Budget 2021 – Budget 2022 – Formations 2022

Les crédits budgétaires 2022 du CHSCT sont de 45.670,00 € qui serviront à financer les formations CHSCT, les aménagements de poste dont ceux prescrits par le Médecin du Travail et les travaux + besoins divers liés à la santé et à la sécurité des agents.

- **L'ensemble du catalogue des formations a été approuvé par les organisations syndicales.** Cependant, ces formations ne seront financées que s'il y a une participation suffisante des agents.

En test, il y aura une formation « vélo oxygène ».

Une formation « Pathologie mécanique » pourra être proposée avec 6 séances : 3 à AGEN, 1,5 à MARMANDE, 0,5 à TONNEINS et 1 à VILLENEUVE s/LOT.

Enfin, il est proposé une possibilité de mutualisation entre le Lot-et-Garonne et la Gironde pour la formation sur les risques canins.

- Le renouvellement des défibrillateurs a été adopté. **Les représentants de la CGT** ont demandé la raison de ce renouvellement. La Direction a indiqué qu'en raison de l'ancienneté de certaines pièces devenues introuvables, il était nécessaire de tout renouveler .

- **Les travaux d'aménagements sécuritaires et d'améliorations des conditions de travail au SGC de Villeneuve (clim, stores, acoustique) ont été adoptés**

- **Les mises en conformité électrique nécessaires ont été, dans l'ensemble, adoptées.**

Les crédits encore disponibles seront utilisés en fonction des demandes durant l'année 2022.

POINT 5 – Tableau de suivi aménagements de poste, accidents de service et fiches de signalement 2021

- Le recensement des agents victimes d'agressions permet de constater un accroissement des signalements (7) des incivilités des usagers avec son lot d'insultes, d'injures et menaces sur l'année 2021. L'administration a systématiquement réagi en demandant des courriers d'excuses, souvent sans réponse. **A la demande des représentants de la CGT** sur la possibilité de dépôt de plaintes pour les usagers incivils, la Direction a répondu qu'elle ne veut pas avoir recours à cette mesure car cela oblige les agents à divulguer leur nom lors du procès-verbal.

- Toutes les demandes d'aménagements de poste prescrits par le Docteur Sargousse en 2021 ont été réalisées, les dernières au cours de ce premier trimestre 2022.

- Selon le tableau de saisie des accidents de travail, 3 victimes ont été recensées en 2021 dont 2 reconnues comme imputables au service ; la troisième n'a pas été retenue par la commission de réforme.

POINT 6– Rapport visite ISST au SGC de Villeneuve sur Lot

M. Espinat, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, est venu visiter le 1^{er} Février 2022 le SGC de Villeneuve sur Lot accompagné par Monsieur Dumont, secrétaire animateur du CHS CT et de M. Couchaux.

Il fait une lecture de son rapport. Il souligne la qualité de l'accueil de tous les agents du SGC et constate l'esprit d'équipe et la bonne ambiance favorable au travail. Les représentants syndicaux constatent que la délégation a été bien reçue.

L'ambiance sonore occasionne quelques gênes à cause le téléphone ainsi que du mopieur. La téléphonie par TOIP (avec un casque et sur ordinateur) ainsi que le déplacement du mopieur seront des solutions à envisager. Des parois amovibles pourraient également être placées.

L'ambiance lumineuse actuelle semble satisfaisante même si des lampadaires à tubes LED seront placés à la demande. Des stores restent à équiper.

Concernant l'ambiance thermique, elle doit faire l'objet d'un point de vigilance accrue lors de son entretien.

POINT 7- Rapport d'ALTEREA : optimisation des espaces de travail Bat B Cité Adm Agen

La Direction Nationale a demandé s'il y a une possibilité de densification du Bâtiment B pour un minimum de 16 agents supplémentaires. Une étude de faisabilité a été effectuée : 10 à 20 personnes de plus en fonction de crédits supplémentaires alloués.

POINT 8 – Impact des réformes de structures au 1/1/2021 et 1/1/2022 sur les conditions de vie au travail

Pas de dialogue social puisque les documents seront joints pour le CTL uniquement...

POINT 9 - Questions diverses

- Il a été effectué un rappel à la Direction sur les problèmes de calendrier entre les réunions des organisations syndicales et les réunions institutionnelles, celles-ci étant souvent proposées aux mêmes dates que celles des OS.

- Il a été demandé s'il était prévu une réunion de l'ensemble des agents du Département travaillant en SIE.

La Direction a répondu par l'affirmative et il a même été proposé un Groupe de Travail pour discuter d'un pré-projet.

La prochaine réunion du CHSCT est prévue pour le 6 ou le 13 juin

Les représentants CGT : Jean François DUCOS - Patrice MARTIN

Email: cgt.047@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN